

MEDIAPART

2008

Quinze ans
d'indépendance

2023

MEDIAPART

**l'info
part
de là**

Sommaire

En défense d'une démocratie informée	4
Sans Mediapart, vous ne l'auriez pas su	6
La tournée des 15 ans	10
Les chiffres de 2008 à 2022	12
Évolution du site de 2008 à 2023	12
Éducation aux médias	15
Les vidéos	17
Les newsletters	21
Mediapart en justice	22
L'écosystème médiatique	25
En défense de la liberté de la presse	28
Un journal participatif	29
Le Club	30
Les réseaux sociaux	31
Votre « espace avantages » abonné·e	32
Les partenariats éditoriaux	33
Un journal sans frontières	38
Mediapart en librairie	40
Mediapart 2022 en chiffres	43

En défense d'une démocratie informée

Ce sont des mots écrits il y a cinquante-cinq ans qui semblent l'avoir été aujourd'hui même pour saluer les quinze années de bons et loyaux services de Mediapart au bénéfice de l'intérêt général, par son journalisme de révélation et d'impact. Préfaçant en 1968 un livre de Jean Schwœbel sur *La Presse, le Pouvoir et l'Argent*, le philosophe Paul Ricœur notait que la lutte des journalistes pour leur indépendance « est un combat avec et contre le reste des *mass media* ».

« Ceux-ci, ajoutait-il, ont deux pentes : descendante et montante. La pente descendante, c'est celle de la presse commercialisée, pour qui l'information est une marchandise. Soumise aux impératifs de la publicité et des gros tirages, livrée à la recherche du sensationnel, elle amplifie les préjugés et les haines, et entretient l'égoïsme collectif des nations nanties, le chauvinisme instinctif et le racisme latent de la population. La presse de qualité est alors responsable non seulement d'informer sur les faits et les événements, mais encore de "parler contre" les préjugés de la foule. Ce que le public doit réclamer, ce dont il doit avoir l'appétit, c'est

La presse de qualité est alors responsable non seulement d'informer sur les faits et les événements, mais encore de « parler contre » les préjugés de la foule.

d'une presse qui résiste à cette pesanteur des *mass media* et lutte contre la tentation de manipuler, de dégrader, et parfois d'avilir, qui est celle de la presse commercialisée. »

Le constat est plus vrai que jamais. De médias de masse, radios et télévisions en accès libre et continu, à des réseaux sociaux numériques, où se déploie un anonymat irresponsable, nous sommes désormais confrontés à l'avènement d'une démocratie d'opinions qui est le contraire d'une démocratie informée, respectueuse d'elle-même et consciente de sa fragilité. La liberté de parole, de tout dire, y compris le pire et l'abject, y est même devenue l'alibi de la libération du racisme, cheval de Troie d'une négation générale de cette égalité des droits qui est au principe premier d'une culture démocratique – sans distinction d'origine, de condition, de croyance, d'apparence, de sexe ou de genre.

Radicalement démocratique par ses valeurs, le journalisme que, depuis 2008, illustre, promeut et défend Mediapart se situe à l'opposé. C'est ce que nous entendons rappeler en 2023 à l'occasion de ce quinzième anniversaire, en organisant quinze grands rendez-vous avec le public dans quinze villes

différentes, durant un tour de France qui, de Paris, nous mènera jusqu'à Bruxelles (*voir page 10*). « Sans Mediapart, vous ne l'auriez pas su » : ces rencontres se feront à cette enseigne, rappelant combien nos enquêtes ont révélé et continuent de révéler des réalités qui, sinon, seraient restées enfouies, cachées ou étouffées.

Cette audace collective repose sur une seule ressource : le soutien de nos abonné-es qui ne s'est jamais démenti. Grâce à leur nombre et à leur fidélité, Mediapart a les moyens de son indépendance, sans jamais céder aux facilités qui, ailleurs, la corrompent – par la propriété du capital, les subventions de l'État, la dépendance des publicitaires ou les aides des plateformes numériques. Propriété d'une structure à but non lucratif, le Fonds pour une presse libre (FPL), Mediapart confirme en 2022 sa bonne santé avec des résultats positifs (*tous les chiffres page 43*) qui lui permettent d'affronter l'avenir sereinement, avec des réserves financières et sans aucun endettement. Un avenir qu'invente, d'ores et déjà, l'équipe qui, à tous les postes de responsabilité, est en train de prendre la relève des fondateurs.

Edwy Plenel

« La liberté de la presse n'est pas un privilège des journalistes mais un droit des citoyens ! »



MEDIAPART

Sans Mediapart, vous ne l'auriez pas su

Depuis sa naissance il y a 15 ans, Mediapart a publié plus de 6 300 enquêtes. Soit plus d'une par jour en moyenne. Dans tous les domaines : économie, énergie, écologie, diplomatie, évasion fiscale, corruption, violences sexuelles, discriminations, ventes d'armes, violences policières, terrorisme...

Les 100 enquêtes ci-dessous ont servi de base à un vote des abonné·es pour déterminer les 15 enquêtes emblématiques de Mediapart pour un livre qui sera publié au Seuil en juin 2023

2008

1. L'affaire Karachi
2. Tarnac : l'histoire d'un emballement
3. Le scandale des Caisses d'épargne
4. L'affaire Tapie
5. Nos très chers sénateurs : primes, retraites et abus en tous genres

2009

6. L'affaire des biens mal acquis
7. Comment Vincent Bolloré s'est bâti un empire en Afrique
8. L'affaire Péro
9. Sciences Po : opacité et fuite en avant
10. EPR : révélations sur un fiasco industriel
11. L'affaire des sondages de l'Élysée
12. Les policiers de la PAF font le plein de « miles » en expulsant des étrangers

2010

13. L'affaire Bettencourt
14. Les comptes Balladur de 1995 : les secrets de la décision du Conseil constitutionnel

2011

15. Les affaires de Michèle Alliot-Marie en Tunisie
16. L'affaire des quotas discriminatoires dans le foot français
17. Au Parlement, la folie des emplois familiaux
18. L'affaire Sarkozy/Kadhafi
19. Frais des députés : l'indigne absence de contrôle

2012

20. Ikea : l'espionnage à échelle industrielle
21. L'affaire Cahuzac
22. La débâcle de Notre-Dame-des-Landes

2013

23. Affaire Guerini : les dessous d'un « système mafieux »
24. Les carnets UBS
25. La folle histoire des Balkany
26. Les silences de l'affaire Kerviel
27. Le scandale Dassault
28. Les liens de Marine Le Pen avec la « GUD connection »
29. L'emploi très flou de l'épouse de Bruno Le Maire

2014

30. Les réseaux russes de Marine Le Pen
31. Les secrets de la société française Qosmos, fournisseur de la dictature syrienne d'al-Assad
32. Les folies d'Aquilino Morelle

2015

33. Les plus éminents membres des instances du médicament touchent secrètement de l'argent des laboratoires
34. Attentats de Paris : l'énigme des armes de Coulibaly
35. Magasins Casino : le piège des déficits
36. Rwanda : les preuves d'un mensonge français

2016

37. Les anciens présidents de la République vivent aux frais du contribuable
38. La mafia du CO₂
39. Tariq Ramadan, enquête sur un épouvantail
40. Attentats du 13-Novembre : là où les secours ont manqué
41. Comment l'Église de France exfiltre en silence ses prêtres pédophiles
42. L'affaire Baupin
43. Ronaldo, 150 millions d'euros dans les paradis fiscaux
44. Thévenoud : l'histoire d'une chute

2017

- 45. Affaire de Pontoise : un rapport sexuel imposé à une enfant de 11 ans, le parquet ne poursuit pas pour viol
- 46. Airbus : un immense scandale de corruption
- 47. Révélations sur les services secrets de l'État islamique
- 48. Conflits d'intérêts et rémunérations cachées à la Cour pénale internationale
- 49. Le système Deliveroo

2018

- 50. Comment les renseignements ont étouffé leur raté après l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray
- 51. Le business de Léo Messi
- 52. Rybolovlev, l'homme qui voulait s'offrir un pays
- 53. Gérald Darmanin et la corruption sexuelle
- 54. Le système d'évasion fiscale de la famille Pinault
- 55. Les montages problématiques de la campagne de Mélenchon
- 56. Alexis Kohler, un mensonge d'État à l'Élysée
- 57. L'affaire Macron-Benalla
- 58. Le scandale des fraudes agricoles en Corse
- 59. Les financements problématiques d'Interpol

2019

- 60. Ces suicides à répétition que la SNCF ne veut pas voir
- 61. L'affaire Geneviève Legay
- 62. L'affaire Maria : des policiers marseillais fracassent le crâne d'une jeune femme à terre
- 63. Les barbouzeries de LVMH
- 64. L'affaire François de Rugy
- 65. Le scandale sanitaire de Notre-Dame de Paris
- 66. #MeToo : l'actrice Adèle Haenel brise un nouveau tabou

2020

- 67. Le Qatar s'est offert la Coupe du monde de football
- 68. « Abominor » : l'histoire d'une taupe française au cœur de l'État islamique
- 69. La mort de Cédric Chauviat
- 70. La justice a massivement surveillé les militants antinucléaires de Bure
- 71. Masques : les preuves d'un mensonge d'État
- 72. « Bougnoules », « nègres », « fils de pute de juifs » : quand des policiers racistes se lâchent
- 73. L'art des affaires du ministre Dussopt
- 74. Des néonazis font carrière dans l'armée française

- 75. L'imposture Didier Raoult
- 76. Aloys Ntiwiragabo, pilier présumé du génocide des Tutsis, se terre en France
- 77. Violences sexuelles : plongée dans l'enfer de salariées de McDo
- 78. L'affaire Benoît Simian
- 79. Suez-Veolia : un maquillage d'État
- 80. L'affaire Dupond-Moretti
- 81. Nucléaire : la sécurité percée d'EDF
- 82. LGBT : la direction du Refuge gravement mise en cause

2021

- 83. Les « Rafale Papers »
- 84. Avenir lycéen : ce syndicat outrageusement aidé par Blanquer
- 85. Apologie du terrorisme : le fiasco des arrestations d'élèves
- 86. L'affaire de Viry-Châtillon : comment la police a fabriqué de faux coupables
- 87. L'affaire Mimi Marchand et la fausse rétractation de Takieddine
- 88. Les violences sexuelles d'Éric Zemmour
- 89. « Congo hold-up » : comment le clan Kabila a détourné 138 millions de dollars
- 90. Révélations sur de « faux électeurs » à Toulon

2022

- 91. Le projet climaticide de Total en Ouganda
- 92. L'affaire des agents de sécurité de Macron enterrée par un préfet
- 93. Le vaccin de Pfizer, une machine à profits démesurés
- 94. À l'Assemblée, Fabien Roussel était payé à ne rien faire comme assistant parlementaire
- 95. Les troubles relations entre Emmanuel Macron et le cabinet McKinsey
- 96. L'affaire Damien Abad
- 97. Massacre du 17 octobre 1961 : le général de Gaulle savait
- 98. Le sabotage d'une mesure européenne par Total a fait perdre 30 ans à l'action climatique
- 99. L'affaire Léo Grasset, star de YouTube, mis en cause par plusieurs femmes
- 100. Sexe, chantage et vidéo : le maire de Saint-Étienne au cœur d'un odieux complot

La tournée des 15 ans

Politique, économie, écologie, diplomatie, évasion fiscale, corruption, violences sexuelles, discriminations, violences policières, social, international... Depuis sa naissance, Mediapart promeut et défend un journalisme d'utilité publique et d'impact, au service des citoyen.nes. À l'occasion de ce quinzième anniversaire Mediapart organise 15 grands rendez-vous avec le public dans 15 villes différentes.

« Sans Mediapart, vous n'auriez rien su » : ces rencontres se feront à cette enseigne, rappelant combien nos enquêtes ont révélé et continuent de révéler des réalités qui, sinon, seraient restées enfouies, cachées ou étouffées.



Les chiffres de 2008 à 2022

→ Abonnés-es

10 229
en 2008

210 589
en 2022

→ Collaborateurs

30
en 2008

139
en 2022

→ Visiteurs uniques

229 738
en 2008

4 066 194
en 2022

→ Visites

490 232
en 2008

7 403 873
en 2022

→ Chiffre d'affaires

614 801
en 2008

21 234 367
en 2022

→ Résultat net

-2 825 229
en 2008

3 749 372
en 2022

Évolution du site

15 ans d'existence, c'est aussi 15 ans d'évolution, de changement, de nouveautés. Des modifications techniques et visuelles, à la création de nombreuses collections vidéo en passant par la création de nombreux contenus, Mediapart n'est plus tout à fait le même média qu'en 2008.

→ Site



→ Club



Éducation aux médias

Vous êtes enseignant-e et souhaitez organiser une rencontre avec un-e journaliste de Mediapart ou une visite de notre rédaction ?

→ Contactez-nous à communication@mediapart.fr

Vous pouvez également proposer les contenus de Mediapart à votre établissement scolaire, nous proposons un abonnement spécifique qui permet de s'interconnecter avec esidoc.

→ Pour plus d'informations merci d'écrire à abo-collectif@mediapart.fr

À L' AIR LIBRE



“”

Ouvrez les guillemets



MEDIAPART 17

Les vidéos

Afin d'enrichir notre offre éditoriale, nous nous sommes lancés dans la vidéo dès le début et des live depuis 2011. Depuis, notre production vidéo s'est considérablement enrichie et continue de s'étoffer avec de nouvelles collections.

« À l'air libre », l'émission hebdomadaire de Mediapart

Depuis septembre 2022, « À l'air libre » est devenue hebdomadaire. L'ambition de cette émission, toujours diffusée en accès libre, reste la même : découvrir ou redécouvrir les enquêtes de Mediapart, mettre en avant les sujets qui nous tiennent à cœur et les personnalités qui pensent le monde de demain, à rebours du conservatisme ambiant.

Autre nouveauté, le pôle vidéo de Mediapart va coproduire davantage d'enquêtes vidéo avec la rédaction : ces sujets seront disponibles seulement pour nos abonné-es.

Les journalistes de Mediapart présentent leurs enquêtes, reportages et parti pris, avec des formats courts diffusés sur les réseaux sociaux. Ces vidéos servent à montrer la qualité des enquêtes de Mediapart et incitent les non-abonné-es à découvrir le site.

Les autres émissions

Écrire l'histoire

Les voies du pouvoir

Points de rupture

Quartiers direct

Un monde à vif

Science friction

Tire ta langue

Maghreb express

Espace de travail

Éco à contre-courant

Présence du passé

RETEX



twitch



ABONNEZ-VOUS

La fabrique des images Ouvrez les guillemets

Et aussi...

Les portfolios
Les podcasts
Les panoramiques

Les nouveautés...

Retex

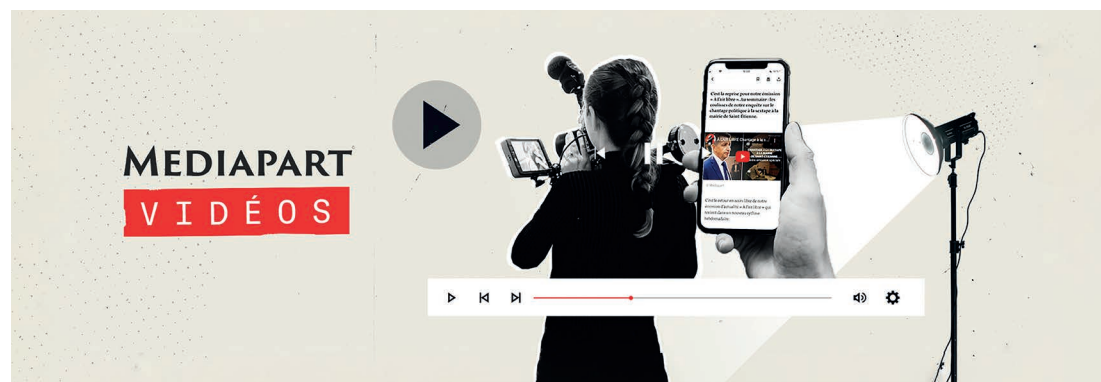
Les questions militaires ont trop longtemps été l'angle mort du débat public, en particulier en France. Sous couvert de technicité ou de « domaine réservé » du président de la République, elles se retrouvent cantonnées à des discussions de spécialistes. C'est pourquoi Mediapart a lancé « **Retex** », une nouvelle émission sur les conflits armés. Nous vous proposons des décryptages, des débats et des regards critiques sur la façon dont les États et les sociétés préparent, mènent ou cherchent à éviter des conflits militaires.

Abonnez-vous

L'émission « **Les Rendez-vous de Mediapart** » devient « **Abonnez-vous** ». Elle était mensuelle, elle devient hebdomadaire ! Réservez vos lundis 19 heures sur Twitch. Ana Ferrer et Tarik Safraoui échangeront avec les membres de l'équipe de Mediapart (journalistes ou non), feront le lien avec vous *via* le tchat en direct et transmettront vos questions, vos remarques et vos blagues.

Une nouvelle chroniqueuse : Kiyémis

Une nouvelle chroniqueuse vidéo de grand talent vient remplir à sa façon le vide laissé par Usul un lundi sur deux, en alternance avec lui. Il s'agit de Kiyémis, poétesse afro-féministe et conférencière. Elle travaille sur la question de l'amour de soi, du body positive et la question de la place des afro-descendantes dans les espaces européens. Elle a écrit de nombreux articles et des nouvelles dans des revues comme *La Déferlante* et *Gaze*, des sites d'informations comme Slate et BuzzFeed sur les questions féministes et de body positive, et elle a été chroniqueuse pendant deux ans sur le podcast féministe et intersectionnel « *Quoi de Meuf* ».



Une offre de newsletters enrichie

Mediapart a lancé depuis quelques années plusieurs newsletters pour accompagner l'actualité.

La lettre écologie, qui est à retrouver un mercredi sur deux avec les enquêtes et les décryptages du journal sur les blocages mais aussi les rencontres avec celles et ceux qui empêchent de tourner en rond.

La lettre politique, tous les lundis, pour suivre ceux qui la font, ceux qui la contestent, ceux qui s'en éloignent. Le tout sur fond de conflits sociaux, de révolution féministe, de tensions internationales et de crise écologique.

La lettre enquête, à lire tous les week-ends, et qui présente une sélection de nos meilleures enquêtes ainsi que les coulisses de nos révélations : corruption, violences policières, délinquance en col blanc, ventes d'armes, terrorisme, fuite de données, grand procès, violences sexuelles, discriminations...

La lettre pour tous·tes, qui paraît un jeudi sur deux, avec nos contenus consacrés aux violences sexistes et sexuelles, aux luttes féministes, aux mobilisations LGBTQ+, aux disputes sur le genre, et aux batailles pour l'égalité. Dans nos familles, au travail, nos intimités, et dans la presse.

La lettre du Club, chaque vendredi, retrouvez les thématiques et temps forts de l'espace participatif de Mediapart.

La lettre Vidéos, tous les dimanches, pour retrouver une sélection de nos meilleurs contenus audiovisuels : enquêtes, débats, podcast et plus encore.

- **L'alerte.** Les informations qui ne peuvent attendre
- **La lettre quotidienne.** Chaque soir, les principaux articles et billets de blog
- **L'hebdo.** Chaque vendredi, l'actualité de la semaine commentée par la rédaction
- **Mediapart English Newsletter.** Mediapart reports in english

Et aussi : les informations et offres promotionnelles, les invitations de Mediapart, les informations des partenaires de Mediapart.



MEDIAPART

LA LETTRE
POUR TOUS·TES



MEDIAPART

La lettre
politique



MEDIAPART

LA LETTRE
ENQUÊTE



MEDIAPART

La Lettre
écologique



Mediapart en justice

Mediapart doit régulièrement défendre son travail devant la justice. Nous le faisons dans le cadre de la loi républicaine du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, véritable « Code de la route » de l'expression journalistique dont se servent les juges pour développer une jurisprudence protectrice du droit à l'information du public sur des sujets d'intérêt général.

Nous sommes dans la plupart des cas en défense des articles que nous publions.

Mais depuis peu, il est fréquent, ce que nous regrettons, que Mediapart doive agir en justice pour faire rappeler le caractère indispensable au développement de nos sociétés démocratiques d'une protection effective de la liberté d'expression afin de garantir un exercice sans entrave de la mission d'information du public sur des sujets d'intérêt général.

Mediapart a ainsi fait condamner en 2022 l'État français à raison du préjudice grave, anormal et spécial que lui avait causé une tentative de perquisition dans ses locaux à propos de l'affaire dite « Benalla ».

À plusieurs reprises, Mediapart a dû saisir le procureur de la République pour des faits de surveillance téléphonique illicite de ses journalistes.

Notre journal a aussi obtenu, après une importante mobilisation des sociétés de journalistes, la rétractation d'une ordonnance obtenue sur requête, c'est-à-dire de manière non contradictoire, interdisant la publication d'informations d'intérêt général contenues dans un enregistrement qui mettait en cause le maire de Saint-Étienne, Gaël Perdriau.

Cette défense judiciaire représente, pour Mediapart, un coût annuel d'environ 200 000 euros.

Outre la vérité des faits supposés diffamatoires, fondée sur l'offre de preuves, que nous mettons en œuvre chaque fois que c'est possible, les journalistes et le directeur de la publication de Mediapart opposent aux poursuites visant leur travail la « bonne foi », moyen de défense spécifique en droit de la presse, qui repose historiquement sur quatre conditions cumulatives :

- **la légitimité du but** poursuivi (que les informations révélées soient bien d'intérêt public) ;
- **le sérieux de l'enquête** (que des éléments viennent à l'appui du travail journalistique effectué), lequel suppose le respect du contradictoire (que la réaction des mis en cause ou de leurs défenseurs ait été sollicitée) ;
- **la modération et la prudence** dans l'expression (que l'article ne relève pas d'une vindicte polémique) ;
- **l'absence d'animosité personnelle** (que le journaliste ne règle pas un compte personnel ou privé ignoré du public).

Du fait du développement d'un droit effectif à l'information du public sur des sujets d'intérêt général et sous l'influence de la Cour européenne des droits de l'homme, les juges, pour démontrer la bonne foi des journalistes, attachent une importance majeure à la démonstration d'un sujet d'intérêt général et d'une base factuelle sérieuse et suffisante.

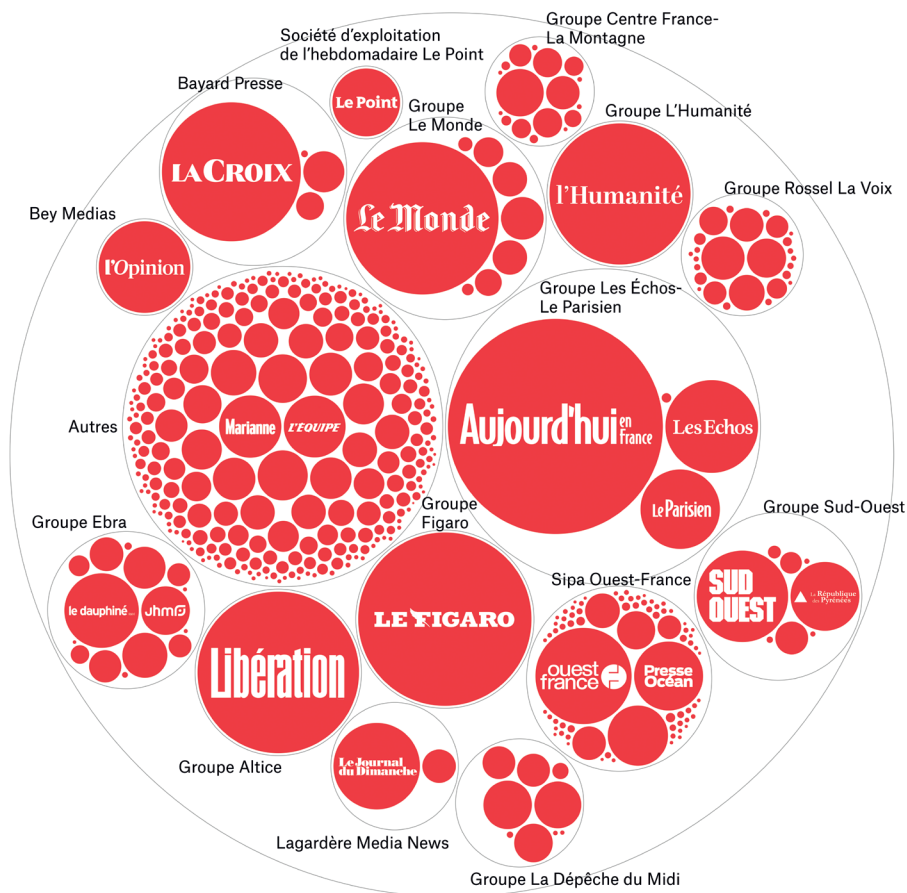
Mediapart, dont la défense est assurée par Me Emmanuel Tordjman, du cabinet Seattle Avocats, dans la plupart des cas, ainsi que par Me Jean-Pierre Mignard, pour certains dossiers, a été confronté à environ trois cents procédures judiciaires depuis sa création en 2008.

À ce jour, seulement cinq condamnations pénales définitives ont été prononcées à notre égard : une pour une erreur matérielle rectifiée dès sa connaissance ; une deuxième du fait d'un délai pour le contradictoire insuffisant ; une troisième pour avoir rectifié de bonne foi les propos contestés d'une interview ; une quatrième pour un droit de réponse qui n'a pas été publié dans les délais impartis ; une cinquième en raison d'une base factuelle insuffisante.

En 2022, Mediapart a notamment gagné les procès que lui avaient intentés Olivier Couriol (financement du RN), Vincent Bolloré (affaires au Cameroun), Alexandre Zapolsky (candidat En Marche) et Andrew Diamond (MeToo à l'université).

D'autres victoires sont actuellement pendantes devant la cour d'appel de Paris : l'irrecevabilité du Royaume du Maroc à agir sur le fondement de la loi du 29 juillet 1881 contre Mediapart dans le cadre du dossier Pegasus ainsi que les deux procédures en diffamation engagées par Claude Atcher, argentier du rugby français.

L'écosystème médiatique



→ Répartition des aides à la presse :
l'argent public au secours des milliardaires

« **Toute réforme morale** de la presse serait vaine si elle ne s'accompagnait pas de mesures politiques propres à garantir aux journaux une indépendance réelle vis-à-vis du capital » : cette recommandation d'Albert Camus dans *Combat* à l'été 1944 est plus actuelle que jamais. La réussite de Mediapart ne saurait faire écran à un paysage de délabrement médiatique dont la concentration économique accompagne une dérive idéologique promouvant les opinions anti-démocratiques et étouffant les informations d'intérêt public. Le même Camus en avait prédit les dangers : « Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude. Une société qui supporte d'être distraite par une presse déshonorée [...] court à l'esclavage malgré les protestations de ceux-là mêmes qui contribuent à sa dégradation. »

L'état des lieux est connu : jamais, dans notre histoire démocratique, le monde de la communication n'a connu une telle mainmise d'intérêts privés extérieurs aux métiers de l'information. 91 % des quotidiens nationaux diffusés chaque jour, numériques tout en restant imprimés, appartiennent à une poignée de milliardaires tandis que 44 % de l'audience télé-visuelle est contrôlée par trois d'entre eux (Bouygues, Bolloré, Drahi).

À la fois horizontale (nombre de médias détenus) et verticale (diversité des activités économiques), cette concentration signifie des abus flagrants de position dominante, des conflits d'intérêts généralisés et des pressions publicitaires sur les rédactions. Jusqu'ici, elle n'a pas rencontré de résistance des pouvoirs publics, qui l'ont même accompagnée. La transformation de fréquences hertziennes en chaînes propagandistes de la haine n'a pas été sanctionnée par l'autorité de régulation. La majorité des aides publiques à la presse tombe dans la bourse des oligarques médiatiques, au point que les journaux possédés par la plus grande fortune française (Arnault, LVMH) en obtiennent près du quart.

À cette complaisance étatique s'ajoutent les accords opaques conclus de gré à gré par ces médias oligarchiques avec les plateformes numériques (Google, Facebook...) qui, en les subventionnant, trouvent ainsi des alliés pour maintenir leur situation de monopole. La question des « droits voisins du droit d'auteur » dûs aux médias par ces « GAFA » a mis en évidence cette collusion, dont s'est émue une mission d'information parlementaire. Au cavalier seul choisi par ces médias afin de conforter leur abus de position dominante, Mediapart, à l'initiative de son syndicat professionnel, le Spiil, oppose une mobilisation collective et coopérative des éditeurs.

Car loin de créer des « champions » médiatiques comme le prétendent ces milliardaires, cette concentration affaiblit la démocratie en détruisant la valeur de l'information, son originalité, sa diversité et son authenticité, au profit du clash des opinions, du règne des propagandes et de la montée des haines. Son modèle économique est celui de l'audience, donc de la foule aveugle et de la masse anonyme, au détriment de la construction patiente d'une conversation démocratique entre publics soucieux de vérités factuelles. C'est ainsi que, loin de tirer vers la qualité la révolution numérique, elle en suit la plus mauvaise pente, transformant le divertissement en diversion.

À l'inverse, l'univers des médias indépendants dont Mediapart fait partie se distingue comme le lieu de l'innovation, au point d'avoir impulsé les principales réformes de l'écosystème médiatique de ces 15 dernières années : statut de la presse en ligne, modèle économique payant, neutralité technologique du support, égalité de TVA entre numérique et imprimé, transparence des aides publiques, nouveaux formats audiovisuels, vidéos et podcasts, relation participative avec leur public, fonds de dotation non lucratif, etc.

Nulle surprise s'il est aussi porteur, avec les syndicats et les sociétés de journalistes, des exigences démocratiques face à la concentration des médias : droits des rédactions garantissant leur indépendance, seuils empêchant les concentrations horizontales, critères contre les concentrations verticales, barrières à la domination publicitaire, interdits à la mainmise d'intérêts industriels sur l'information, délit de trafic d'influence, etc.

Petit poisson nageant face à de gros requins, Mediapart entend participer à ce combat pour dépolluer la mer médiatique.

**« Assurer la liberté
de la presse, son honneur
et son indépendance à l'égard
de l'État, des puissances
d'argent et des influences
étrangères. »**

Programme du Conseil national de la résistance



MEDIAPART

Le Fonds pour une presse libre

Depuis sa création en 2019, le FPL a soutenu seize médias indépendants pour un montant total de 286 000 euros. Cela n'a été possible que grâce au soutien et aux contributions de donatrices et donateurs.

Garantissant l'indépendance de Mediapart, par la sanctuarisation de son capital à travers la SPIM, le FPL, fonds de dotation à but non lucratif, en est totalement indépendant. Il ne peut contribuer au financement de Mediapart, alors que Mediapart est tenu de verser au FPL une partie de ses bénéfices. Offrant une alternative démocratique au contrôle des médias par des intérêts privés extérieurs aux métiers de l'information, le FPL n'a pas d'équivalent.

La composition du conseil stratégique du FPL, qui a instruit les dossiers de son dernier appel à projets, témoigne de cette indépendance à l'égard de Mediapart. Y ont en effet participé : Karen Bastien, cofondatrice de l'agence Wedodata ; Lisa Castelly, journaliste et membre du comité de direction à Marsactu ; Nikos Smyrniotis, maître de conférences de l'université de Toulouse ; Edmond Espanel, directeur général de Brief.me ; Valérie Jeanne-Perrier, responsable de l'école de journalisme du Celsa ; Agnès Rousseaux, directrice de Bastamag et Politis ; Soline Ledésert, UX/UI designer au Consortium international des journalistes d'investigation.

Le FPL a ainsi soutenu **Far Ouest, Orient XXI, Le Poulpe, Le Courrier des Balkans, Le Ravi, Guiti News, Transrural initiatives, Radio Parleur, Disclose, L'empaillé, Inf'OGM, La Déferlante, Street Press, Mediacités, Reflets et Splann!**

Le choix des seize médias répond aux objectifs du FPL : défendre le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme, ainsi que promouvoir un journalisme d'intérêt public en portant des valeurs humanistes, rejetant les discriminations et refusant les injustices.

Le prochain appel à projets du FPL est déjà publié sur le site, depuis décembre 2022. Le FPL ne peut en aucun cas recevoir de subventions publiques. De ce point de vue, le FPL entend bien monter en puissance afin de construire et de renforcer un nouvel écosystème de l'information, donnant vie, stabilité et longévité à une alternative médiatique vertueuse.

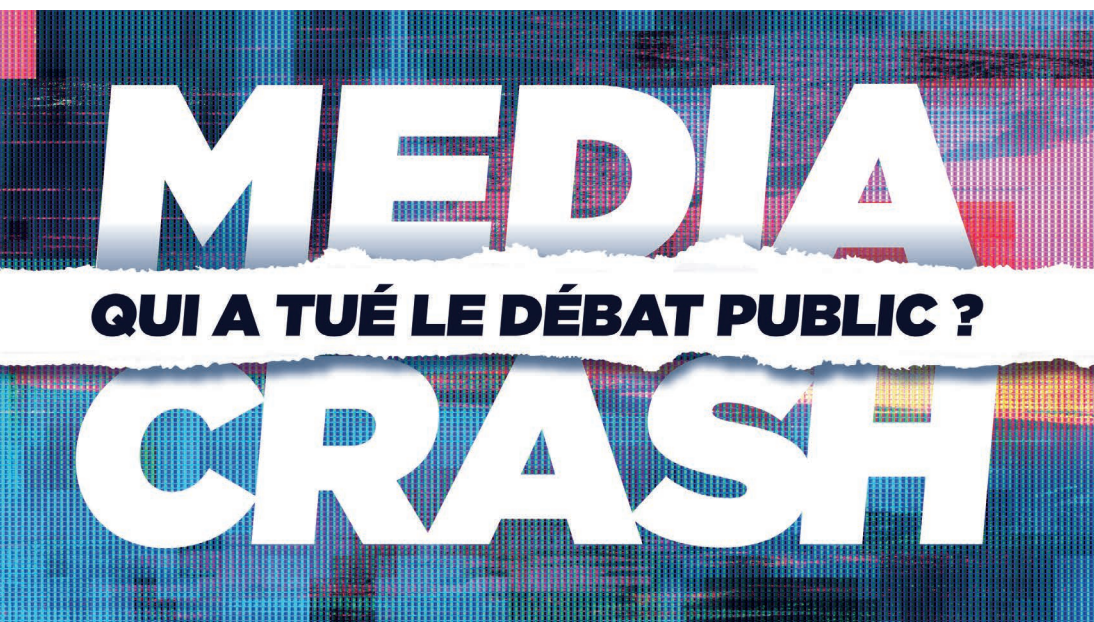
En défense de la liberté de la presse

Nos actions pour l'indépendance de la presse

« Media Crash – qui a tué le débat public ? »

Qui a tué le débat public ? C'est la question que pose le documentaire *Media Crash* produit par Mediapart et Premières Lignes, sorti en février 2022.

Après quelque 150 projections-débats dans des cinémas partout en France, *Media Crash* est disponible sur Mediapart. Le film a suscité l'inquiétude des dizaines de milliers de spectateurs et spectatrices qui l'ont déjà vu, face à la mainmise sur l'information de quelques propriétaires milliardaires, aux censures qu'il révèle et à la fin annoncée de la redevance.



Mediapart, seul journal vraiment participatif

Dans la presse d'information politique et générale, Mediapart est désormais le seul journal participatif. C'est un des indices de la contre-réforme qui s'attaque aux espoirs démocratiques, d'échange et de partage, qu'avait fait naître, il y a un peu plus d'une décennie, le basculement du numérique dans nos vies quotidiennes, avec la généralisation d'Internet, élargie par l'invention des supports mobiles, téléphones et tablettes : le participatif est aujourd'hui en voie de régression, voire de disparition, dans la presse française généraliste en ligne.

Désormais, Mediapart est donc le seul journal en ligne francophone, d'information politique et générale, de référence et de qualité, à s'accompagner d'un lieu de libre débat et de large contribution de ses abonné-es, notre Club participatif, tandis que le droit de commenter articles du journal et billets de blog ne souffre aucune limite, sinon le respect de notre Charte de participation. Il s'exerce sans modération préalable des billets et commentaires, et cette modération, qui n'intervient si nécessaire qu'après publication, est réalisée en interne, par l'équipe de Mediapart elle-même. Mediapart maintient résolument le cap du participatif. Cette caractéristique de notre journal était au cœur de sa promesse originelle lors de sa création, en 2008, lui donnant son nom – Mediapart/icipatif – et se concrétisant par l'existence du Club à côté du journal. Un Club au sens républicain originel du terme, celui de l'invention démocratique et sociale, lieu de réflexion et de discussion dans le respect mutuel des citoyen-nes.

Non seulement nous n'avons aucune intention de remettre en cause cette ambition participative, mais nous comptons bien, dans les mois et les années à venir, la développer et la renforcer. À côté du travail d'information de sa rédaction, Mediapart offre une agora aussi libre et indépendante que l'est le journal.



Le Club

Mediapart met à la disposition de ses abonné-es un espace de contributions personnelles dénommé le Club, à la fois réseau social et plateforme de blogs. Chaque abonné-e de Mediapart a la possibilité d'éditer et de publier des textes, des images, des photographies, des vidéos et des enregistrements. Toutes les contributions publiées dans le Club sont accessibles à l'ensemble des internautes, abonné-es ou non. Analyses, opinions, témoignages, tribunes, blogs militants, le Club est un espace d'expression pluraliste. C'est aussi le lieu où les abonné-es peuvent échanger les un-es avec les autres et discuter des articles publiés par Mediapart.

→ @MediapartBlogs

La modération

La modération est 100 % humaine à Mediapart, sans algorithme ou sous-traitant. Un choix unique en France que nous sommes fiers de porter, persuadés que c'est la meilleure façon de gérer les espaces participatifs au plus juste, dans un esprit inclusif et de transparence.



631 821

commentaires
sur le site et le Club



29 235

billets de blog

Les réseaux sociaux



1,6 million

de fans



3 millions

de followers sur @mediapart



47 000

abonné-es



78 000

abonné-es



120 000

abonné-es



700 000

abonné-es



630 000

abonné-es



45 000

abonné-es



4,44 millions

de vues

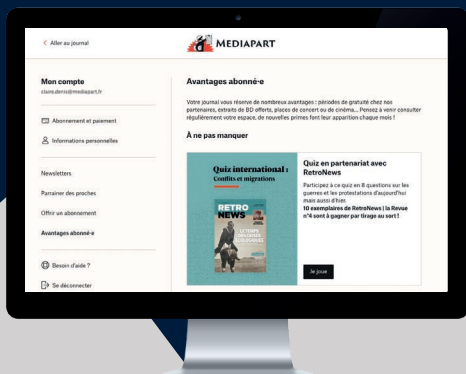


4 700

abonné-es

Votre « espace avantages »

abonné·e



En souscrivant un abonnement à Mediapart, vous bénéficiez d'un certain nombre d'avantages exclusifs, régulièrement renouvelés.

- **Offrez des articles :** vous pouvez offrir l'intégralité d'un article de Mediapart à vos proches !
- **Parrainez vos proches :** vous pouvez offrir un mois d'accès gratuit à Mediapart à vos proches. Pour vous remercier de faire découvrir le journal, nous vous offrons un cadeau, une fois l'accès de votre filleul activé.
- **Participez et contribuez** à la richesse de Mediapart à travers votre blog dans le Club ! Chaque abonné·e peut publier un billet de blog, une édition, un portfolio...
- **Les avantages chez nos partenaires :** bénéficiez de mois d'abonnement gratuits à des médias indépendants partenaires de Mediapart.

Et aussi : des bandes dessinées à découvrir en exclusivité, des places pour des événements de nos partenaires, des périodes de gratuité offertes à madelen, Retronews et Tënk.

→ Pour profiter de vos avantages abonné·e, rendez-vous sur moncompte.mediapart.fr/avantages

Les partenariats éditoriaux

Mediapart soutient la presse indépendante

Il est urgent d'installer une information régionale pluraliste face aux pouvoirs locaux, politiques et économiques.

C'est avec **Marsactu** et **Le Ravi** que nous avons organisé une grande soirée publique sur la liberté et le pluralisme de l'information au Théâtre de la Criée, à Marseille. C'était en février 2013 et Bernard Tapie venait de racheter le principal quotidien régional, *La Provence*. Dans le même temps, nous avons réalisé en collaboration plusieurs enquêtes qui ont fortement bousculé la vie politique marseillaise.

Mais au-delà des seules collaborations éditoriales avec des titres locaux indépendants, les enjeux sont autres. Face aux dinosaures de la presse régionale, massivement subventionnés par l'État et qui ont organisé des monopoles sur leur zone de diffusion, il est urgent de développer une information régionale pluraliste face aux pouvoirs locaux, politiques et économiques.

On sait combien, au travers de la publicité et d'accords sur des télévisions locales ou municipales, les mairies, départements ou régions pèsent lourd sur certains choix éditoriaux de la presse régionale. Les citoyen·nes en sont les premières victimes. D'où cette nécessité d'aider à l'émergence et au développement de nouveaux médias, à un moment où les aides de l'État entretiennent les rentes de la « vieille presse » plutôt que de soutenir les innovations liées à la révolution numérique.

Le Spiil, Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne, dont Mediapart est l'un des membres fondateurs et qui regroupe aujourd'hui près de 200 titres, a souligné l'absurdité d'aides d'État massives (près de 1,5 milliard d'euros !) mais qui ne font que conforter les positions acquises. « L'État est en retard d'une révolution industrielle, estime le Spiil. Les aides à la presse ont été dévoyées de leur objectif premier, le pluralisme de l'information, pour devenir essentiellement une politique de soutien à un secteur industriel en crise, celui de la presse papier. »

En France

Les médias indépendants qui se construisent sur le numérique innovent, tissent de nouveaux liens avec leurs lecteurs et lectrices, doivent donc coopérer face à un État immobile et conservateur. Ces nouveaux médias, lors de leurs premières années de création et de développement, doivent faire face à une double difficulté : le temps long que nécessite l'installation d'une communauté de lecteurs et lectrices fidèles et l'absence de capacité de fonds propres et solution de financement pour y parvenir.

Mediapart souhaite soutenir ces initiatives sous deux formes :

- par des partenariats éditoriaux mettant en valeur et faisant connaître leurs contenus ;
- par une aide financière limitée lors des levées de fonds de ces nouveaux médias.

C'est le cas pour **Marsactu (marsactu.fr)**, journal en ligne qui traite de l'actualité de Marseille et des autres villes de la métropole. Créé en 2010, racheté en 2015 par ses journalistes, Marsactu a fait le choix de renoncer à la publicité et aux subventions des collectivités locales et ne vit que des abonnements de ses lectrices et lecteurs. Avec une croissance significative de ses abonné-es (près de 5 000 abonné-es à la fin 2021), Marsactu est arrivé à l'équilibre, cinq ans après sa renaissance.

Au 31 décembre 2021, Mediapart détient une participation de 11,12 % au capital de Marsactu.

Il en va de même avec un autre journal indépendant et innovant qui est en train de s'ancrer dans plusieurs villes de France : **Mediacités (mediacites.fr)**. Créé en 2016, Mediacités est un journal en ligne d'investigation et de décryptage implanté dans de grandes métropoles régionales (actuellement Lyon, Toulouse, Lille et Nantes), enquêtant sur les pouvoirs (politiques, économiques, sociaux, culturels et sportifs) régionaux. C'est un journal en ligne indépendant, sans publicité et sans lien avec un groupe industriel, sur un modèle d'abonnement payant. Une grande campagne menée au dernier trimestre 2021 a permis à Mediacités de recruter 2 000 abonné-es supplémentaires ; portant à 5 130 le nombre total d'abonné-es.

Au 31 décembre 2021, Mediapart possède 3,12 % des parts sociales de l'entreprise Mediacités.

Depuis novembre 2020, Mediapart est entré au capital de Médialab, la société éditrice de **Rue89 Strasbourg (rue89strasbourg.com)**. Fondé en février 2012 par deux journalistes (Marie Hoffsess et Pierre France) et un développeur (Laurent Jassaud), Rue89 Strasbourg s'était lancé en suivant le modèle de Rue89.com, l'un des premiers médias français uniquement sur le Web. L'idée était alors de répliquer ce succès médiatique à l'échelle locale, en proposant des articles issus du vécu des habitant-es, grâce à un modèle économique basé sur la publicité.

Mediapart est donc désormais actionnaire minoritaire de Médialab, avec l'acquisition de 22 % de ses parts sociales.

Mediapart est ainsi partenaire désormais de plusieurs médias indépendants dont **Mediacités** (à Lille, Lyon, Nantes et Toulouse), **Marsactu** (à Marseille), **Le Poulpe** (Normandie), **Guyaweb** (Guyane), **le Bondy Blog** (Seine-Saint-Denis) et **Rue89 Strasbourg**. Ces partenariats se traduisent aujourd'hui par des conventions de partenariat annuelles encadrant la reprise par Mediapart de contenus produits par ces médias.

Avec ces compagnons indépendants, rejoints en début d'année 2023 par **Rue89 Lyon**, nous allons ainsi pouvoir collaborer plus fréquemment, afin de proposer des enquêtes conjointes, notamment lorsque des sujets locaux ont des ramifications nationales ou, à l'inverse, lorsque des thématiques nationales ont des conséquences locales. Fin 2020, Mediapart a commencé un partenariat avec la revue **La Déferlante**, une nouvelle revue trimestrielle consacrée aux révolutions féministes qui s'est lancée en mars 2021, après une campagne de financement participatif réussie. Ce partenariat consiste en un échange de contenus, avec la publication tous les trois mois, dans Mediapart, d'un des articles de la revue – la rubrique « affaires classées », qui reviendra sur un événement passé important pour les droits des femmes et des LGBTQ+.

Une régularité identique à celle avec laquelle nous publions un article de **la Revue du crieur**, coéditée par Mediapart et La Découverte, consacrée aux enquêtes sur les idées et la culture, et codirigée par Joseph Confavreux et Rémy Toulouse.

Une importante augmentation de capital a été effectuée courant 2020 par **InfoLibre** pour notamment se doter des moyens nécessaires à des développements vidéo ambitieux. Mediapart a souscrit à cette augmentation de capital, maintenant ainsi son taux de participation à 10,35 %.

Depuis l'été 2016, deux journaux indépendants se sont rejoints. Mediapart a noué un partenariat avec la publication 100 % numérique **En attendant Nadeau**, « journal de la littérature, des idées et des arts ». Animée par l'équipe qui a accompagné Maurice Nadeau de 1966 à 2013, au temps de *La Quinzaine littéraire*, et de collaboratrices et collaborateurs, cette revue en ligne nous permet d'être plus présents sur la littérature française et étrangère, fictions et essais. Chaque semaine, l'équipe d'En attendant Nadeau publie un article de son choix dans les colonnes de Mediapart.

À l'international

InfoLibre a été lancé en 2013. C'est, en Espagne, une marque reconnue de presse indépendante, numérique et participative, prolongée par un mensuel imprimé. Ses valeurs sont les mêmes que celles de Mediapart et son modèle s'en inspire en grande part. Notre partenariat est à la fois éditorial et financier. De nombreux échanges de contenus sont réalisés depuis plusieurs années.

Une importante augmentation de capital a été effectuée courant 2020 par InfoLibre pour notamment se doter des moyens nécessaires à des développements vidéo ambitieux. Mediapart a souscrit à cette augmentation de capital, maintenant ainsi son taux de participation à 10,35 %.

De nouveaux partenariats éditoriaux, à la demande de plusieurs médias internationaux, ont été développés, notamment avec *Il Fatto Quotidiano* (Italie), *Jacobin Magazine* (États-Unis) et *Apache* (Belgique).

Les documentaires en intégralité

Tous les samedis, nous proposons un documentaire à nos abonnés, notamment en partenariat avec la plateforme de diffusion du documentaire d'auteur **Tënk**. Ces films sont visibles en streaming et disponibles pendant un mois sur Mediapart.

En attendant Nadeau

Depuis l'été 2016, deux journaux indépendants se sont rejoints. Mediapart a noué un partenariat avec la publication 100 % numérique **En attendant Nadeau**, « journal de la littérature, des idées et des arts ». Animée par l'équipe qui a accompagné Maurice Nadeau de 1966 à 2013, au temps de *La Quinzaine littéraire*, et de collaboratrices et collaborateurs, cette revue en ligne nous permet d'être plus présents sur la littérature française et étrangère, fiction et essais. Chaque semaine, l'équipe d'En attendant Nadeau publie un article de son choix dans les colonnes de Mediapart.

« Le principe de la liberté de la presse n'est pas moins essentiel, n'est pas moins sacré que le principe du suffrage universel. Ce sont les deux côtés du même fait. Attenter à l'une, c'est attenter à l'autre. »

Victor Hugo



MEDIAPART



Le journal sans frontières

L'enquête en partage

En France et en Europe

European Investigative Collaborations (EIC)

Lancé en mars 2016 par neuf médias fondateurs, l'European Investigative Collaborations (EIC) est un réseau européen d'investigation journalistique, à l'origine d'enquêtes européennes et internationales.

En 2022, nouvelles enquêtes « **En Centrafrique, le groupe Wagner étend son emprise sur le secteur du diamant** » ; « **Bois contre mercenaires russes : comment la Centrafrique a bradé une forêt au groupe Wagner** » ; « **Arabie saoudite : le double jeu d'un géant européen de l'armement** » ; « **Évasion fiscale : l'Italie a offert 748 millions d'euros à la famille Pinault** »

Toutes les enquêtes :

Octobre 2020 → « **Jersey offshore** », une fuite de documents inédits met à nu Jersey, l'île aux fraudeurs.

Mars 2019 → Airbus aux prises avec la corruption.

2019 → Suite des révélations « **Football Leaks** ».

Novembre 2018 → « **Football Leaks, saison 2** », fraude, racisme, dopage, achat de matchs, exploitation des mineurs, corruption étatique, espionnage, impunité des dirigeants et des clubs... c'est pire que la saison 1.

Juin 2018 → « **Car Leaks** », le scandale mondial de la surfacturation des pièces détachées.

Mars 2018 → **Kering : une évasion fiscale à 2,5 milliards d'euros.**

Mars 2018 → Comment l'Europe paye des équipements militaires à la Turquie pour refouler les réfugiés.

Octobre 2017 → « **Les secrets de la Cour** », 40 000 documents confidentiels dévoilent les dessous de la Cour pénale internationale.

Mai 2017 → « **Malta Files** », révélations sur les grands secrets d'une petite île.

Décembre 2016 → « **Football Leaks** », dans les coulisses de l'industrie du football.

Mars 2016 → « **Les armes de la terreur** » et la passoire de l'Europe. Les discussions relatives à la constitution de l'EIC ont commencé en 2015 autour du magazine *Der Spiegel* (Allemagne) et du Romanian Centre for Investigative Journalism. *Le Soir* (Belgique), *Politiken* (Danemark), *Newsweek Serbia* (Serbie), *Falter* (Autriche), *El Mundo* (Espagne), *The Black Sea* (Roumanie) et Mediapart ont rapidement rejoint le projet. Tous sont les partenaires fondateurs de l'EIC. Le réseau est coordonné par Stefan Candea, du Romanian Centre for Investigative Journalism.

Investigate Europe

Pour comprendre le monde d'aujourd'hui, il ne faut pas s'arrêter aux frontières des États, et pour pouvoir collecter et décrypter ces informations, il est nécessaire de pouvoir compter sur des réseaux et des équipes dont les membres viennent de toute l'Europe. Le collectif se compose de neuf journalistes expérimentés venant de France, d'Allemagne, de Grèce, d'Italie, de Norvège, de Pologne, du Portugal, de Hongrie et de Grande-Bretagne. Toutes et tous enquêtent en parallèle sur les mêmes sujets, puis partagent leurs informations. Un journalisme collaboratif et transnational est plus nécessaire que jamais pour donner sens à ce monde qui change.

En 2022, Mediapart a publié **Orpea Luxembourg**.

Mediapart English et Español

En plus de sa version française destinée à un public francophone, Mediapart se décline en deux autres langues.

Mediapart English

Les articles en anglais proposés sont des traductions des sujets publiés par Mediapart en français. Ils couvrent un large éventail de reportages, d'analyses politiques, et surtout les nombreuses révélations de Mediapart. Plus de 2 000 articles sont aujourd'hui disponibles sur les pages anglaises de Mediapart.

→ Avec Graham Tearse et Michael Streeter

Mediapart Español

Lancé début 2013, Mediapart Español propose régulièrement des traductions de nos principaux articles, ainsi que des reprises et échanges de contenus avec nos partenaires espagnols d'InfoLibre (*voir p. 35*).

→ Avec notre partenaire InfoLibre

Mediapart en librairie

Les enquêtes de Mediapart en bande dessinée

En 2022, Mediapart a poursuivi sa collaboration avec *La Revue dessinée* autour de deux nouveaux numéros : *Le Monde merveilleux d'Amazon* et *Les Enquêtes de Mediapart en bande dessinée* (numéro spécial justice).

Le Seuil et Mediapart lancent la collection « Enquête de sens »

Forts de valeurs communes, et à l'occasion des 15 ans d'existence du journal, les éditions du Seuil et Mediapart s'associent et lancent la collection « Enquête de sens ». Elle traitera des grandes questions qui se posent avec acuité à nos sociétés contemporaines. Cette collection, construite à partir d'une ambition partagée, entend marquer et alimenter le débat public comme le Seuil et Mediapart savent le faire.

Deux livres en 2023

En mai 2023, *La Haine ordinaire* (sous la direction notamment de Mathilde Mathieu) racontera ce que le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme, alimentés par de plus en plus de médias et d'hommes politiques, font aux personnes vivant en France. Le livre sera composé d'une dizaine de récits donnant la parole aux personnes qui subissent ces discriminations et restent le plus souvent invisibilisées. Ces longs textes seront suivis d'entretiens inédits avec des spécialistes (sociologues, historien·nes, anthropologues, etc.) qui éclairent la mécanique raciste et donnent des pistes pour la déconstruire.

En juin 2023, 15 grandes enquêtes de Mediapart viendront célébrer les quinze années d'existence du journal, dans tous les domaines : économie, énergie, écologie, diplomatie, évasion fiscale, corruption, violences sexuelles, discriminations, ventes d'armes, violences policières, terrorisme... À l'occasion de cet anniversaire, la collection accueillera un livre synthétisant quinze enquêtes emblématiques du journal, qui ont marqué et influencé durablement la société française.



→ La Revue dessinée-Mediapart
144 pages, 18 euros



→ 15 enquêtes emblématiques
À paraître

Mediapart 2022 en chiffres

Alors qu'il entre dans sa seizième année, Mediapart affiche des résultats qui confirment la solidité de son modèle économique ne reposant que sur le soutien et la fidélité de ses lectrices et lecteurs, 98 % de nos recettes provenant de l'abonnement. Après une croissance exceptionnelle en 2020, qui nous avait fait franchir le cap des 200 000 abonnés bien plus tôt que nous ne l'envisagions, les années 2021 et 2022 permettent une stabilisation autour de 210 000 abonnés individuels et collectifs.

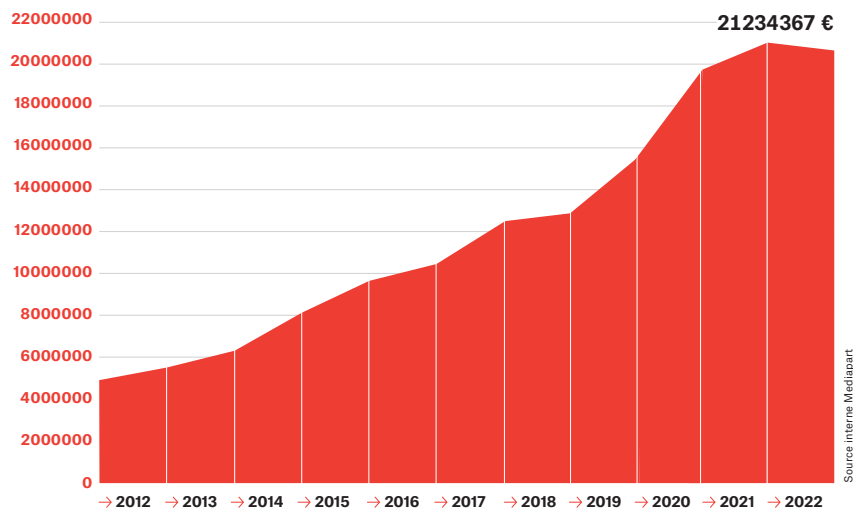
Zéro subvention

Conformément à ses engagements depuis 2010, Mediapart ne sollicite ni ne perçoit de subvention, que ce soit auprès de fonds publics (Fonds stratégique pour le développement de la presse) ou auprès de fonds privés (Google, Facebook, Microsoft, etc.).

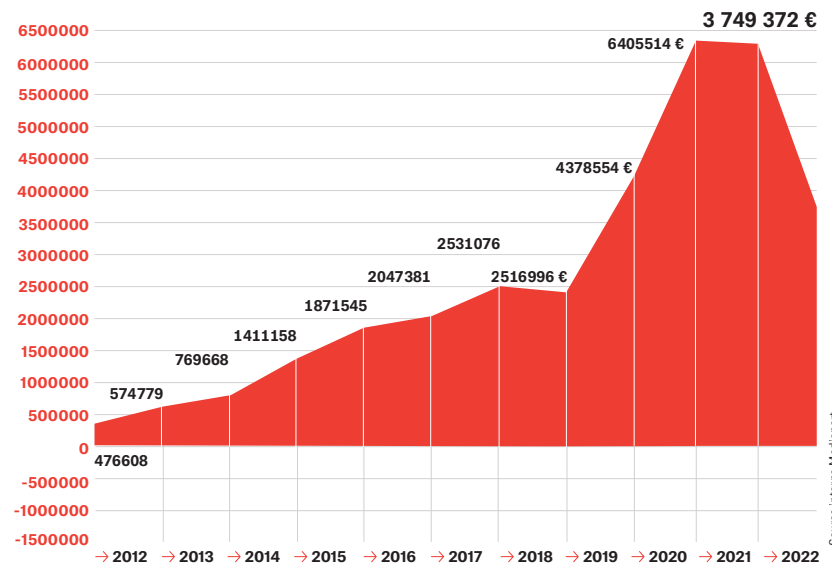
Dates clés

- 2 décembre 2007** → Lancement du pré-site annonçant le projet
- 16 mars 2008** → Lancement de Mediapart
- Automne 2010** → Point d'équilibre
- 2 décembre 2011** → Première émission « En direct de Mediapart »
- 31 décembre 2011** → Première année bénéficiaire
- 25 septembre 2014** → Mediapart a 100 000 abonnés
- 8 novembre 2016** → Lancement du Studio de Mediapart
- 16 et 17 mars 2018** → Le premier festival de Mediapart réunit plus de 2 500 personnes à Paris
- 15 octobre 2019** → Mediapart rend son indépendance irréversible en logeant 100 % de son capital dans une structure à but non lucratif : le fonds de dotation « Fonds pour une presse libre »
- Avril 2020** → Mediapart a 200 000 abonnés
- 17 décembre 2020** → Adoption des nouveaux statuts et désignation d'un nouveau conseil d'administration pour Mediapart
- Décembre 2021** → Nouvelle formule de Mediapart
- Février 2022** → *Media crash* au cinéma

Évolution du chiffre d'affaires annuel

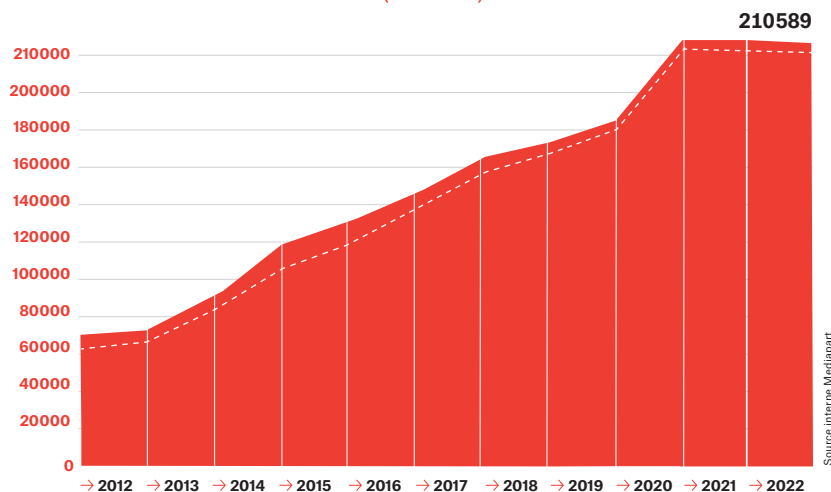


Résultat courant 2012-2022



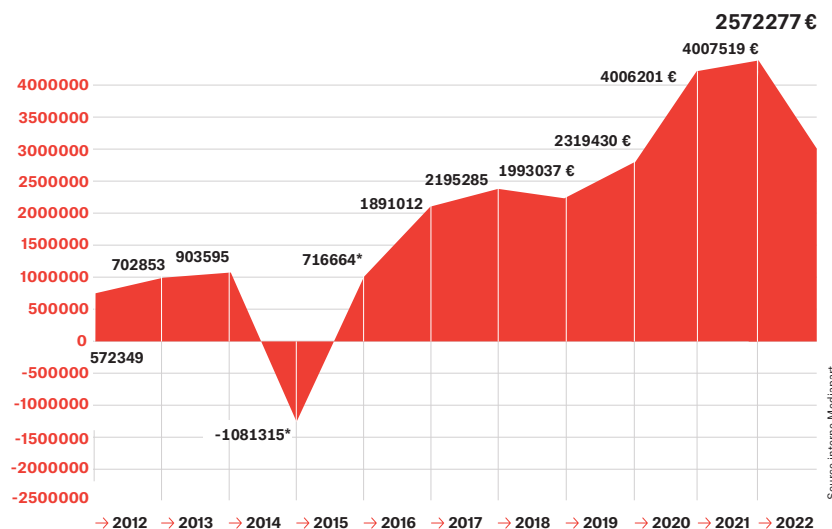
Évolution des abonnements

→ Abonnements individuels et collectifs* (210 589),
dont abonnements individuels (202 112)



* Établissements d'enseignement, entreprises, collectivités

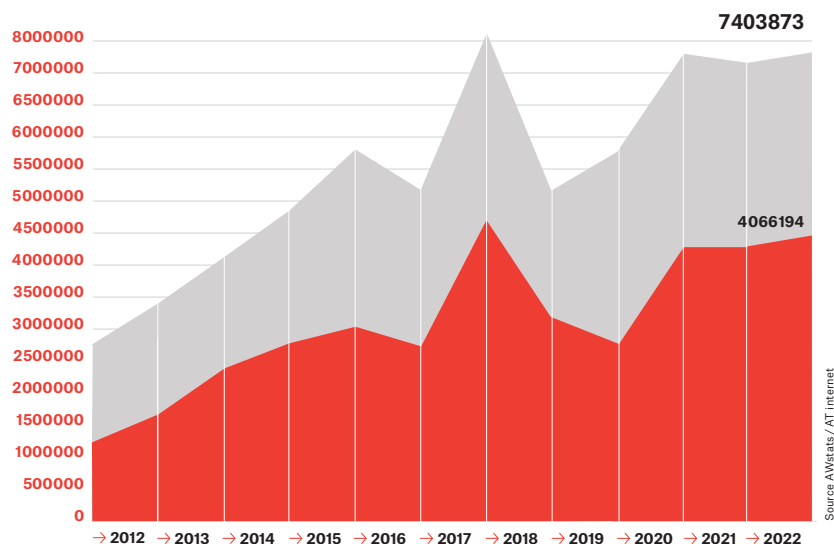
Résultat net



* Dont provision de 4,7 millions d'euros pour contentieux fiscal TVA presse en 2014 et 2015

Évolution de l'audience du site

→ Visiteurs uniques → Visites (moyenne mensuelle)



Visites sur l'appli mobile

→ Visiteurs uniques → Visites (moyenne mensuelle)



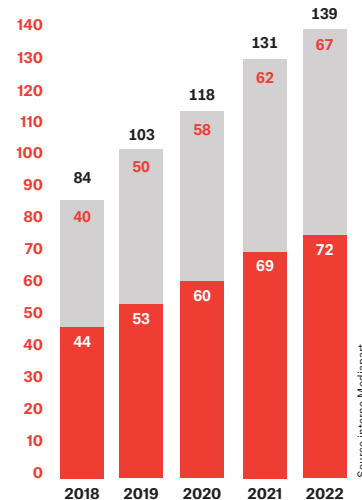
211 225



2 405 422

Politique sociale de Mediapart

→ Femmes → Hommes



Répartition effectif

Source interne Mediapart

Mediapart travaille depuis quinze ans à améliorer constamment ses pratiques en tant qu'entreprise, afin d'aligner ses valeurs, ses écrits et ses actes. Parmi les faits notables de sa politique sociale :

- **Un dialogue social** constructif et nourri lors des réunions mensuelles du CSE et une communication fréquente à l'ensemble de l'équipe sur les sujets intéressant le collectif (résultats, projets, etc.) ;

- **Un écart** de 3,37 entre le plus haut salaire et le plus bas salaire de l'entreprise, le choix de paliers d'augmentation salariale automatiques et l'application de l'inflation sur les salaires depuis dix ans (ex : + 6,2 % sur l'ensemble des salaires en janvier 2023) ;

- **Une note de 100/100** à

l'indicateur d'égalité professionnelle femme-homme en 2022 ;

- **Une politique de prévention** des risques riche et évolutive en fonction des enjeux (récemment, mise en place d'une formation des journalistes partant en zone de guerre) ;

- **Un engagement financier** important pour la formation régulière des salarié-es de l'entreprise (plus de 100 000 euros par an), avec un accent particulier mis sur les fondamentaux du journal : qualité de vie au travail, lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes, et prochainement écologique ;

- **Une attention soutenue** aux conditions de travail et au bien-être des salarié-es, *via* l'organisation d'entretiens réguliers et la mise en place d'accords collectifs sur le temps de travail, le droit à la déconnexion, le télétravail, etc.

- **Une politique de recrutement** attentive aux diversités et cherchant à essaimer les bonnes pratiques dans d'autres rédactions.

Ensemble des salarié·es CDI/CDD de Mediapart au 31/12/2022

Éditorial

Yunnes Abzouz
Stéphane Alliès
Fabrice Arfi
Armel Baudet
François Bougon
Jade Bourgery
Justine Brabant
Najma Brahimi
Lénaïg Bredoux
Sarah Brethes
Alexandra Buisseret
Sébastien Calvet
Guillaume Chaudet-Foglia
Joseph Confavreux
Caroline Coq-Chodorge
Mickaël Correia
Mathieu Dejean
Géraldine Delacroix
Lucie Delaporte
Michel Deléan
Jean-François Demay
Rachida El Azzouzi
Fabien Escalona
Carine Fouteau
Bérénice Gabriel
Livia Garrigue
Mathilde Goanec
Romaric Godin
Pauline Graulle
Christophe Gueugneau
Michaël Hajdenberg
Cécile Hautefeuille
Jérôme Hourdeaux
Donatien Huet
Dan Israel
Sabrina Kassa
Younmi Kezzouf
Ludovic Lamant
Karl Laske
Alain Le Saux
Jade Lindgaard
Mathieu Magnaudeix
Mathilde Mathieu
Célia Mebroukine

Valentine Oberti
Martine Orange
Pascale Pascariello
Antoine Perraud
David Perrotin
Yann Philippin
Edwy Plenel
Amélie Poinssot
Camille Polloni
Ilyes Ramdani
Sophie Rostain
Antton Rouget
Bertrand Rouziès
Ellen Salvi
Matthieu Suc
Mathias Thepot
Marine Turchi
Faïza Zerouala
Khedidja Zerouali

Produit et technique

Ahcène Amrouz
Jeremy Barthe
Fabrice Bentz
Jacques Billard
Jamal Boukaffal
Hélène Cluzeau
Reginald Costa
Chrystelle Coupat
David Desbouis
Boubacar Diakhite
Maria Frih
Benjamin Gaussorgues
Ludovic Gonthier
Olivier Grange-Labat
Maxime Loliée
Alexandre Mimran
Patrick Nhoyvansvong
Vincent Pomageot
Eric Redon
Gilles Roustan
Simon Toupet
Séverine Wiltgen
Yassine Zougari

Marketing

Clara Cerdan
Tam Kien Duong
Stéphanie Frick
Nicolas Galland
Philippe Locteau
Olivia Plecy
Julie Sockeel
Roxane Thebaud
Justine Vernier

Communication

Muriel Campistol-Torres
Renaud Creus
Claire Denis
Anaïs Ferrer
Gaëtan Le Feuvre
Tarik Safraoui

Relation abonnés

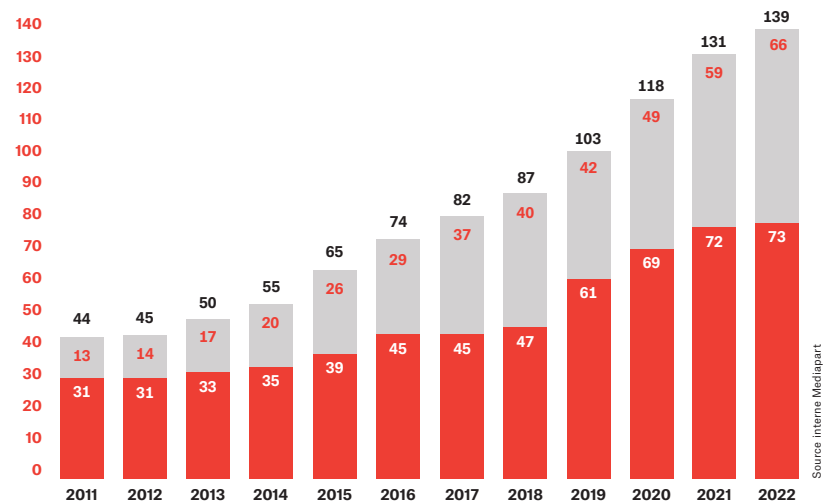
Charline Boussiquet
Alexandre Brunet
Damien Gauvin
Samuel Hunt
Fanny Jean
Elsa Lalet
Nicolas Lefol
Cédric Lepecuchelle
Ea Pericat
Tiphaine Rigaud
Marianne Roux
Emmanuelle Sammut

Gestion/finance/RH

Angélique Bourgeois
Céline Brizard
Simon Gamelon
Louis Hammel
Delhia Ikhlef
Maxime Lefebure
Sophie Leperrier
Laura Seigneur
Marie-Hélène Smiejan
Cécile Sourd
Hélène Vandenbilcke

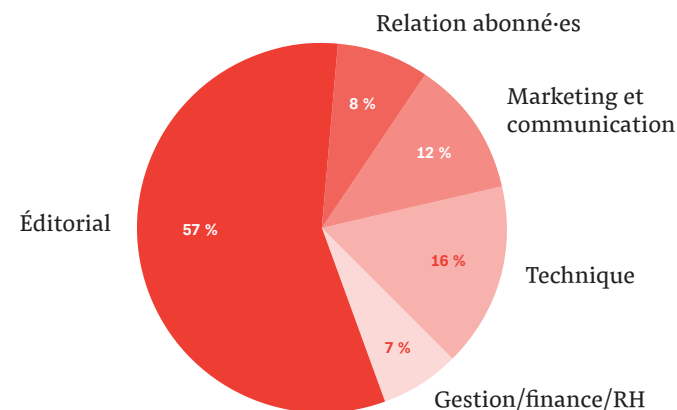
Évolution de l'effectif

→ Journalistes → Services opérationnels



Il inclut une reconstitution de l'ETP représenté par le travail des journalistes rémunéré·es à la pige.

Répartition des pôles



Bilan 2018-2022

Actif en €	2022	2021	2020	2019	2018
Actif immobilisé	3 037 427	3 232 224	1 496 373	1 284 011	844 244
Actif circulant	12 605 637	13 203 583	14 560 142	17 216 808	12 889 371
Total	15 643 064	16 435 807	16 056 515	18 500 818	13 733 615

Compte de résultats 2018-2022

	2022	2021	2020	2019	2018
Produits d'exploitation	21 936 024	22 274 292	20 851 393	17 289 452	14 085 446
Charges d'exploitation	18 166 651	16 006 760	14 363 946	12 761 046	11 568 450
Résultat d'exploitation	3 749 373	6 267 532	6 487 447	4 528 406	2 516 996
Produits financiers					
Charges financières			81 933	149 852	
Résultat financier			81 933	149 852	
Résultat courant	3 812 785	6 296 753	6 405 514	4 378 554	2 516 996

Passif en €	2022	2021	2020	2019	2018
Capitaux propres	3 783 723	4 794 839	4 367 545	6 909 286	4 596 644
Autres fonds propres					
Provisions pour risques et charges	4 773 988*	4 770 989*	4 770 989*	4 697 695*	4 738 695*
Dettes à court terme	7 085 351	6 869 978	6 917 981	6 893 838	4 398 276
Total	15 643 064	16 435 807	16 056 515	18 500 818	13 733 615

*dont 4 770 989€ objet du contentieux avec l'administration fiscale relatif au taux de TVA de la presse, répartis en 3 348 233€ en différentiel de droit, 1 349 462€ pour pénalités de mauvaise foi et 13 294€ pour intérêts de retard complémentaire. Le différentiel de TVA pour les années 2008 à janvier 2014, mis en recouvrement par l'administration fiscale a été intégralement payé dans l'attente de l'aboutissement de la procédure.

	2022	2021	2020	2019	2018
Résultat courant	3 812 785	6 296 753	6 405 514	4 378 554	2 516 996
Produits exceptionnels	28 294	10 595	9 313	13 339	18 104
Charges exceptionnelles	22 517	57 270	54 967	4 252	21 993
Résultat exceptionnel	5 777	- 46 675	- 45 654	9 086	- 3 889
Total des produits	22 027 730	22 319 115	20 860 706	17 302 790	14 103 550
Total des charges	19 455 453	18 311 595	16 854 505	12 915 150	11 590 443
Impôts	765 965	1 490 930	1 637 895	1 364 596	377 730
Participation	480 320	751 628	715 764	703 615	142 340
Bénéfice ou perte	2 572 277	4 007 519	4 006 201	2 319 430	1 993 037



**Seules
nos lectrices
et lecteurs
peuvent nous
acheter !**

→ Soutenez une presse ne vivant que du soutien de son lectorat,
sans recettes publicitaires, ni subvention étatiques, ni actionnaires.



**Le 16 mars 2023
Mediapart fête
ses quinze ans**